



Meeting national d'équitation Le Chalet-à-Gobet



19 août 2011

Dressage Pas-de-Deux Guide des concurrents



1. Informations générales

1.1. Organisation

Société :	Club Equestre de Lausanne (CEdL)
Adresse :	Case postale 6 CH – 1000 Lausanne 26
Téléphone :	+ 41 21 784 10 57 (dés le 17.08.2011)
Téléfax :	+ 41 21 784 37 07
Email :	info@equissima.ch
Site Internet :	www.equissima.ch

1.2. Comité d'organisation

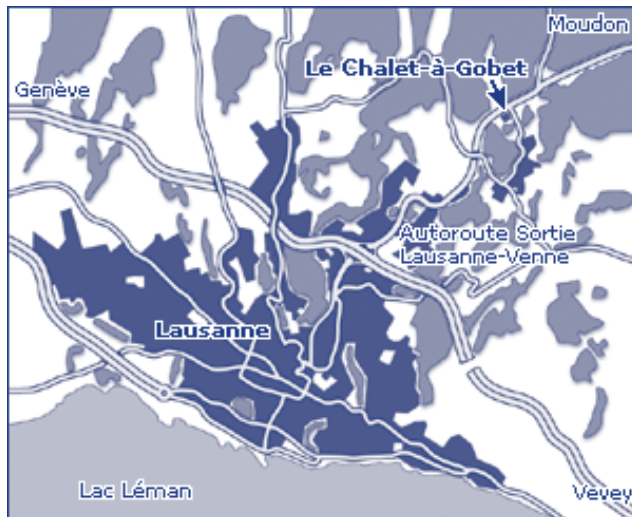
Président :	Marc-Henri Clavel
Téléphone :	+ 41 21 905 85 24
Téléfax :	+ 41 21 905 85 02
Portable :	+ 41 79 345 92 93
Email :	marc-henri.clavel@equissima.ch
Secrétaire Sport :	Iris Leroy-Gabella
Portable :	+ 41 79 946 28 30
Email :	iris.leroy@equissima.ch
Responsable du concours :	Vicky-Eileen Baumann
Téléphone prof. :	+ 41 21 310 47 31
Portable :	+ 41 79 658 658 0
Email :	vicky-eileen.baumann@equissima.ch

1.3. Officiels

Jury	
Présidente :	Margret Dreier
Portable :	+ 41 79 374 61 31
Email :	m.dreier@dressurclub-xenos.ch
Membre :	Liliane Vögeli
Vétérinaire :	Dr. Charles F. Trolliet
Portable :	+ 41 79 205 32 91
Email :	charles.trolliet@equissima.ch



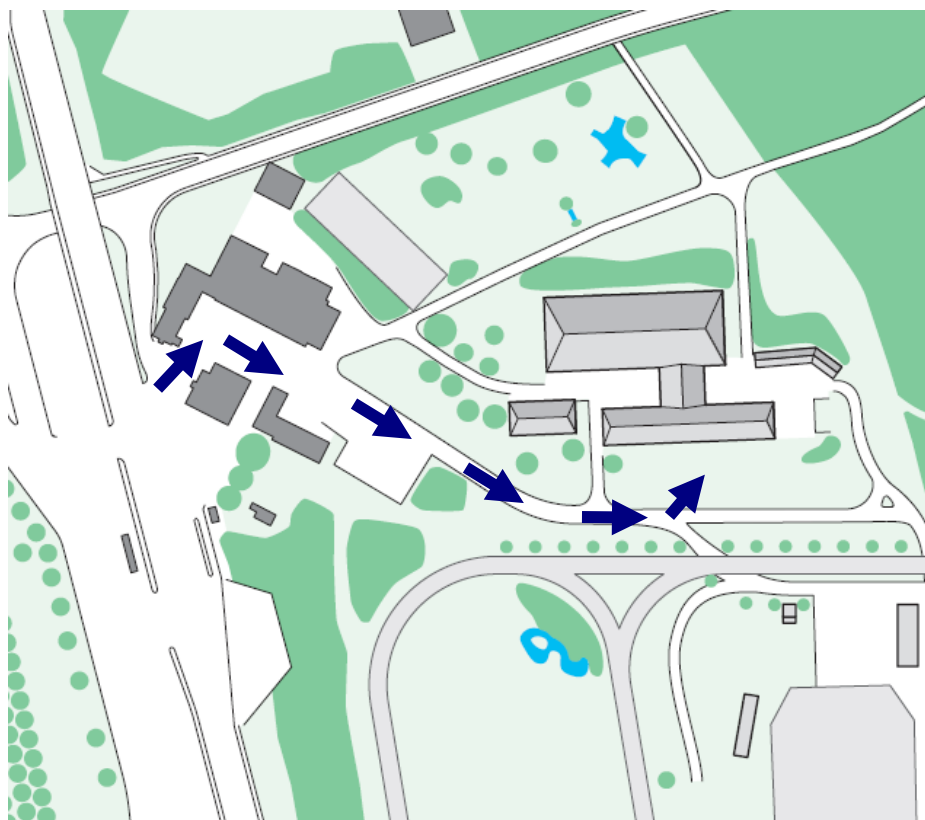
2. Le Parc équestre du Chalet-à-Gobet



3. Accès et entrées

L'accès au Parc équestre ne sera possible que dès 18h30.

Le circuit d'accès au parking indiqué ci-dessous est à respecter strictement.





4. Site de compétition



Pour le Dressage :

- L'entraînement s'effectuera sur les Terrains 3B (intérieur et extérieur).
- Le concours se déroulera sur le Terrain 1 (extérieur).
- La distribution des prix, dont les détails seront communiqués durant l'épreuve, aura lieu à la fin de l'épreuve.



5. Compétition Pas-de-Deux

Epreuve de dressage

Reprise de dressage Libre, costumée, en musique.
Pas-de-Deux FB (SVPS-FSSE).
Reprise disponible sous
www.fnch.ch/fr/dokumente/programme.html
selon Règlement disponible sous
www.dessuclub-xenos.ch

Arène de compétition 20 x 40 m. Sable

6. Horaire (sous réserve de modifications)

Vendredi 19 août 2011

20h00 – 21h30 Epreuve de dressage - liste de départ annexée.
(Stade principal)

7. Sécurité

7.1. Service médical

Le service médical est assuré par le Dr André Veya (Portable : 079 606 18 25)

7.2. Service vétérinaire

Le service vétérinaire est assuré par le Dr Charles Trolliet (Portable : 079 205 32 91)
Une clinique, la Clinique de la Grange-Neuve, est située à 15 minutes de la place de concours. Les soins vétérinaires seront à la charge des propriétaires, des concurrents ou des personnes responsables.

7.3. Maréchal

Le service de maréchalerie est assuré par Sidney Schopfer (Portable : 079 413 39 35)

8. Prix

Prix, plaques d'écurie et flots à tous les partants.

Dons d'honneur offerts à la 1^{ère} paire.

9. Dispositions particulières

La musique – sur CD – doit être remise au Secrétariat Sport au plus tard 1 heure avant l'horaire de départ de la paire.

L'horaire de départ de chaque paire sur le stade principal est à respecter. Il n'y aura pas d'appel sur les places d'entraînement.

10. Assurances

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, incident ou dommage (dégâts matériels, vols, etc...) survenant aux concurrents et chevaux, ainsi qu'à toute tierce personne.

Vicky-Eileen Baumann
Responsable du concours